



Lyon, le 1^{er} mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le vol de vélo : la Métropole de Lyon présente ses premières actions

Ce vendredi 1er mars, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et Fabien Bagnon, Vice-président en charge de la voirie et des mobilités actives, ont présenté le plan d'actions de la Métropole de Lyon pour lutter contre le vol de vélos.

Cette présentation a eu lieu aux Ateliers de l'audace (Lyon 3e), l'un des 5 partenaires de la Métropole qui va mettre en place des opérations de sensibilisation auprès des Grands Lyonnais.



« Avec ce plan d'action ambitieux et partenarial, la Métropole de Lyon souhaite lever l'un des principaux freins à l'usage du vélo : le vol et la crainte du vol. On estime que près d'un cycliste sur 5 abandonne la pratique du vélo à la suite d'un larcin. Pourtant, le vol n'est pas une fatalité et plusieurs actions permettent de s'en prémunir. Avec l'aide financière de la Métropole de Lyon, 5 structures partenaires du territoire vont pouvoir sensibiliser les Grands Lyonnais en proposant des actions pour lutter contre le vol de vélos : comment choisir un antivol efficace, comprendre comment bien attacher son vélo, etc. Nous allons également offrir 9 000 marquages vélo Bicycode, un système d'identification dissuasif auprès des voleurs. Le marquage permet d'identifier les vélos volés et facilite la restitution à son propriétaire. »

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon



« Pour permettre à tous les Grands Lyonnais de stationner leurs vélos de manière sécurisée, la Métropole de Lyon développe les parcs vélos et les places de stationnement dans les parkings publics. Depuis 2020, 13 000 arceaux à vélo supplémentaires ont également été installés sur le territoire, portant leur nombre total à 32 000. Pour être efficace, ce mode de stationnement doit s'accompagner d'une sensibilisation aux bonnes pratiques. C'est tout l'enjeu des actions proposées par nos 5 partenaires dans le cadre du plan de lutte contre le vol de vélos. »

Fabien Bagnon, Vice-président en charge de la voirie et des mobilités actives

Prévenir les vols et faciliter la récupération des vélos volés

Chaque année, environ 3 000 vélos sont déclarés volés à Lyon. Consciente que ce fléau est l'un des premiers freins à la pratique régulière du vélo et à son usage comme mode de déplacement quotidien, la Métropole de Lyon et ses partenaires vont mettre en place dès ce printemps un ensemble de mesures pour [lutter contre le vol de vélos](#).

Cinq structures du territoire ont été choisies dans le cadre de l'appel à projets pour la lutte contre le vol de vélos 2024-2026 lancé en mars dernier (enveloppe budgétaire de 384 163 euros) :

- Velhome,
- La Maison du vélo Lyon métropole,
- Les Ateliers de l'audace,
- La recyclerie sportive,
- Unis Bike

Leurs actions ont été imaginées dans une dynamique collective de promotion du vélo et de sécurisation de ce mode de déplacement. Plusieurs animations seront proposées : conseils pour bien attacher son vélo, sensibilisation ludique pour éviter le vol, marquages gratuits Bicycode, etc. La complémentarité de leurs actions va permettre à la Métropole d'impulser une politique de lutte contre le vol pertinente et globale, en complément de l'offre ambitieuse de stationnements vélos à l'échelle du territoire.

Dans le cadre de son plan de lutte contre le vol de vélo, la Métropole va subventionner via ses partenaires l'achat d'antivol dans l'aide à l'acquisition de vélo mécanique. Elle va également offrir 9 000 marquages vélo aux Grands Lyonnais : cette solution facilite la restitution des cycles retrouvés par les forces de l'ordre à leur propriétaire. Enfin, grâce à l'appel à projets lancé au printemps, 115 journées de sensibilisation au vol se dérouleront chaque année sur le territoire.



Des marquages gratuits offerts par la Métropole de Lyon

> C'est quoi le marquage vélo ?

Le marquage de vélo permet d'associer un vélo à son propriétaire. Cette immatriculation a un effet dissuasif sur le vol de vélos et permet de faciliter sa restitution par la police.

> Le marquage vélo est-il obligatoire ?

Non, mais fortement conseillé. Tous les vélos neufs achetés depuis le 1^{er} janvier 2021, ou reconditionnés depuis le 1^{er} juillet 2021 par des structures professionnelles, sont déjà obligatoirement marqués.

> Qui peut bénéficier de l'offre de la Métropole ?

La Métropole de Lyon a décidé d'offrir le marquage vélo pour les Grand Lyonnais. Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2026 pour tous les types de vélos (mécaniques, électriques, cargo, etc.) qui disposent d'un cadre acier ou aluminium sans système d'identification.

> Où trouver les structures partenaires pour faire le marquage vélo ?

Pour bénéficier de cette offre, il suffit de se rendre sans rendez-vous dans les permanences ou stands des quatre structures partenaires de la Métropole : la Maison du vélo Lyon métropole, les Ateliers de l'audace, la recyclerie sportive et Unis Bike.

> Y-a-t-il des documents obligatoires à présenter ?

Pour les propriétaires de vélos récents, achetés neufs ou reconditionnés avant le 1^{er} janvier 2021, il faudra si possible présenter un justificatif d'achat.

Recyclerie SPORTIVE
LA RECYCLERIE SPORTIVE
6 avenue du Plateau - 69009 LYON
marquage possible lors de la session d'animation mensuelle les derniers samedis de chaque mois, en après-midi, à partir de mars 2024

ATELIER DE L'AUDACE
45 rue de la Part Dieu - 69003 LYON
marquage possible sur les horaires d'ouverture de l'atelier du mardi au samedi : 10h > 14h & 15h > 19h

Unisbike
UNIS BIKE
17 rue Jean Bourgey - 69100 VILLEURBANNE
marquage possible sur les horaires d'ouverture de l'atelier
mardi & jeudi : 14h > 18h30
mercredi & vendredi : 10h > 12h & 14h > 18h30
samedi : 9h30 > 12h30

MAISON DU ÉLO LYON
Pignon sur Rue
LA MAISON DU VÉLO
244 rue Garibaldi - 69003 LYON
marquage possible sans RDV
mercredi & samedi : 14h > 18h
jeudi & vendredi : 14h > 19h

OÙ FAIRE MARQUER SON VÉLO GRATUITEMENT ?

MÉTROPOLE GRAND LYON

Bicycode : la solution de marquage proposée

Les 4 prestataires partenaires de la Métropole de Lyon vont proposer un marquage Bicycode. Cette technique consiste à graver une série de 12 chiffres par micro-percussion sur le cadre du vélo qui sera protégée ensuite de l'oxydation par une étiquette.

Ce procédé fonctionne pour les vélos avec un cadre acier ou aluminium mais est déconseillé pour les cadres carbone ou titane. En moyenne, le prix de vente d'un marquage Bicycode varie entre 10 et 20 euros.

Les Ateliers de l'audace

📍 Lyon 3^e

Les Ateliers de l'Audace porte une vision où l'audace se met au service d'une société plus égalitaire et respectueuse de l'environnement. Leur objectif est de former des personnes éloignées de l'emploi aux métiers du vélo.

Programmation de l'année :

À partir du mois de mars, les Ateliers de l'Audace vont mettre en place 36 journées de sensibilisation aux risques et aux bonnes pratiques sur les Voies Lyonnaises. À cette occasion, la structure proposera également des marquages bicycode et de la personnalisation de vélos avec des stickers. Ces journées de sensibilisation seront organisées un après-midi par mois dans plusieurs communes du territoire métropolitain.

De manière continue, les Ateliers de l'Audace vont proposer du marquage bicycode dans leurs locaux rue de la Part-Dieu et au Velcroc situé quai Sarrail, le long des berges du Rhône. L'objectif est de réaliser le marquage de plus de 2 000 vélos.

Subventions allouées par la Métropole de Lyon pour 3 ans :

133 578 euros

Adresse : 45, rue de la Part-Dieu, Lyon 69003

Horaires : Du mardi au samedi, de 10h à 14h et de 15h à 19h



Recyclerie sportive de Lyon

📍 Lyon 9^e

Depuis 2015, la Recyclerie Sportive agit dans le domaine du réemploi solidaire pour rendre le sport plus respectueux de l'environnement et favoriser l'accès au sport pour toutes et tous. La structure encourage également l'essor des mobilités actives dans une démarche inclusive et durable.

Programmation de l'année :

Les derniers samedis du mois, la Recyclerie Sportive va proposer une après-midi d'animations dans ses locaux. Trois activités seront proposées : comment bien choisir son cadenas, comment bien accrocher son vélo et une session de marquages bicycode. La première journée d'animation aura lieu à partir du mois de mars 2024. En parallèle, l'équipe de la Recyclerie Sportive prévoit 15 animations hors les murs, principalement organisées à l'occasion de manifestations sportives ou dans les quartiers prioritaires.

Subventions allouées par la Métropole de Lyon pour 3 ans :

28 875 euros

Adresse : 6, avenue du Plateau, Lyon 69009

Horaires boutique Solidaire : Mardi, mercredi et vendredi de 13h à 19h. Le samedi de 10h30 à 18h



UNIS BIKE

📍 Villeurbanne

Unis Vers l'Emploi est un groupe de l'Économie Sociale et Solidaire spécialisé dans l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Composé de 5 structures d'insertion, le groupe Unis Vers l'Emploi intervient dans toute la métropole de Lyon.

Programmation de l'année :

UNIS BIKE souhaite mobiliser une équipe pour sensibiliser aux règles de bonnes pratiques qui permettent de bien sécuriser son vélo contre le vol, lors de 10 événements : utiliser un bon antivol, cadener toujours le vélo, attacher correctement le cadre de vélo et faire marquer le vélo au Bicycode. Un stand UNIS BIKE sera notamment présent à l'inauguration de la nouvelle voie verte à Villeurbanne en avril prochain ou lors de l'événement Les Invites en juin. Au total, 1300 marquages gratuits seront proposés sur les stands ou directement dans leur atelier.

Subventions allouées par la Métropole de Lyon pour 3 ans :

58 710 euros

Adresse : 17, rue Jean-Bourgey, Villeurbanne 69100

Horaires : Le mardi et jeudi de 14h à 18h30, le mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Le samedi de 9h30 à 12h30.

La Maison du vélo

📍 Lyon 3^e

La Maison du Vélo Lyon métropole accompagne et encourage la mobilité à vélo. Depuis 2004, l'association impulse des dynamiques en faveur du vélo, participe à son rayonnement en tant que mode de déplacement et rend son apprentissage accessible à tous.

Programmation de l'année :

Cette année, la Maison du vélo Lyon métropole prévoit d'organiser l'animation de 40 stands où il sera notamment possible de faire marquer son vélo. Plusieurs publics ont été ciblés : le grand public mais aussi les étudiants, résidents des copropriétés de plus de 100 logements, les cyclistes et les salariés. Deux fois par an, au printemps et à l'automne, la Maison du vélo proposera sur leurs stands et réseaux sociaux des sessions de quiz « vol de vélo ». Au total, 60 antivol sont à gagner. Toute l'année, la Maison du vélo accueille également les usagers dans ses locaux pour réaliser du marquage de vélo.

Subventions allouées par la Métropole de Lyon pour 3 ans :

137 000 euros

Adresse : 244, rue Garibaldi, Lyon 69003

Horaires : Le mercredi et samedi de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 19h



Pour sécuriser son vélo, chaque geste compte : les 4 conseils à retenir

1. Bien choisir son antivol

Les antivol en U sont les plus efficaces pour sécuriser son vélo : il faut privilégier des antivol homologués niveau "2 roues" par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) et bannir les anti-vols à câbles fins plus facilement sectionnables. Pour aider les usagers dans leurs choix, la FUB met à disposition sur son site web [un moteur de recherche](#) qui permet de comparer plus de 500 antivol testés par la fédération depuis 2004.

2. Toujours attacher son vélo

Peu importe l'endroit et la durée de stationnement, attacher son vélo doit être un réflexe systématique pour tous les cyclistes. Encore faut-il savoir comment bien l'attacher ! La meilleure manière de procéder est d'accrocher le cadre du vélo à un point fixe à l'aide d'un antivol et si cela est possible, accrocher également la roue avant.

3. Identifier son vélo avec un marquage

Le marquage c'est l'immatriculation du vélo. Depuis le 1er janvier 2021, les vélos vendus par des professionnels sont obligatoirement marqués. Les données des propriétaires et de leurs cycles sont conservées dans un « Fichier National Unique des Cycles identifiés » géré par l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la Mobilité Active (APIC). Ce fichier permet aux forces de l'ordre de contacter le propriétaire d'un vélo volé et de lui restituer si ce dernier est retrouvé après dépôt de plainte.

4. Le stationner dans un endroit sécurisé

La Métropole de Lyon met en place une offre de stationnements sécurisés pour les vélos. Récemment, un nouveau parking de 214 places gratuites et intérieures a ouvert ses portes à la gare Part-Dieu. Pour bénéficier de ce service, les usagers sont invités à s'inscrire sur [la plateforme Toodego](#). Il est également possible de garer son vélo dans l'une des 760 places des parcs vélo reliés au réseau TCL des 570 places des parcs relais vélo reliés aux gares TER. 1 400 emplacements vélo réservés sont également disponibles dans les parkings publics de la Métropole de Lyon. La carte des stationnements est à retrouver [sur le site À vélo dans la Métropole](#).

Trouver un parking vélo sécurisé entre particuliers

Velhome est une plateforme qui propose de mettre gratuitement en relation les cyclistes souhaitant garer leur vélo en toute sécurité et des hôtes mettant à disposition un espace de stationnement. Dans un garage, une cave, une cour, un jardin, etc. : ce système permet aux particuliers de s'entraider pour limiter les vols et les dégradations de vélos. Dans le cadre de son appel à projets pour la lutte contre le vol de vélo, la Métropole de Lyon a attribué une subvention de 26 000 euros à la plateforme.



Contact presse

Léa Cordonier – Mail. lcordonier@grandlyon.com – Tél. 06 98 73 61 96